

Pont Saint Martin

JANVIER
FÉVRIER
2020

• LE MAGAZINE DE LA COMMUNE ET DES MARTIPONTAINS •

Dossier p.6

Extension du groupe scolaire les Halbrans



Voeux à la population

Yannick Fétiveau, maire, et l'ensemble du conseil municipal vous invitent à la cérémonie conviviale d'échanges des vœux, vendredi 31 janvier, 19h30, à l'Origami

Inauguration de l'Origami : le programme des festivités !

La nouvelle salle festive et culturelle vous ouvre ses portes le **samedi 1^{er} février** à 10h30. Située rue de la Mône, L'Origami est le nouvel espace festif et culturel de plus de 1300 m² qui accueillera les projets culturels, les activités des associations mais également les événements privés. La grande salle, dotée d'un plateau scénique d'une régie et d'une tribune rétractable de 270 places, permet d'accueillir des événements d'ampleur et propose d'ores et déjà une programmation culturelle, inaugurée par le spectacle de Camille de la Poëze, le 14 mars prochain. Partenaires financiers, entreprises du chantier, associations, élus, services municipaux mais aussi, tous les Martipontains sont cordialement invités à l'inauguration de l'Origami, animée pour l'occasion par des associations martipontaines et des artistes.



Le programme de la journée :

À partir de 10h : accueil du public en musique avec l'Élan Fanfare. Une exposition de voitures anciennes par l'association des Belles Anciennes Martipontaines vous sera présentée à l'extérieur du bâtiment.

10h30 : discours des officiels et coupé de ruban.

12h : vin d'honneur, visite du bâtiment.

De 14h à 17h : prenez place à bord des voitures anciennes des Belles Anciennes Martipontaines pour des balades tout au long de l'après-midi.

Des concerts vous sont proposés par le Joyeux Saint Martin, les Martin Chanteurs et Musique et Danse.

Les associations Passerelle des Arts, AREJ, USP Basket, UNC, les Belles Anciennes Martipontaines, Sur les Chemins d'Herbonne, le Joyeux Saint Martin et Clic & Scrap vous présenteront leurs activités par

le biais de nombreuses expositions et des ateliers thématiques pour tous (kirigami, origami, scrapbooking).

L'ensemble des ateliers, concerts et animations sont en accès libre et gratuit. Tout l'après-midi, des visites guidées de l'ensemble de la salle seront organisées, par petit groupe, par les élus.

Enquêtes publiques en cours

Des enquêtes publiques portant sur le zonage d'assainissement d'eaux pluviales et sur la modification n°2 du PLU sont en cours. Le dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'enquête et l'exposé des motifs seront mis à disposition du public en mairie jusqu'au lundi 20 janvier à 17h. Les observations pourront être transmises par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur en mairie ou par mail : enquetepublique@mairie-pontsaintmartin.fr. Le dossier sera également consultable sur le site internet : www.mairie-pontsaintmartin.fr.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public au rez-de-chaussée de la mairie annexe, bureau n°1, pour des permanences :

- samedi 4 janvier de 9h à 12h,
- jeudi 9 janvier de 13h45 à 17h,
- mercredi 15 janvier de 8h45 à 12h,
- lundi 20 janvier, de 13h45 à 17h.

Suivez l'actu !

-  **Facebook :**
Mairie de Pont Saint Martin
-  **Instagram :**
Mairiepsm
-  **Site Internet :**
www.mairie-pontsaintmartin.fr

Magazine municipal d'informations de la mairie de Pont Saint Martin

02 40 26 80 23

contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 400 exemplaires

Directeur de la publication : Yannick Fétiveau

Relecture : commission communication et vie participative

Création graphique et mise en page :

Mairie de Pont Saint Martin

Impression : Imprigraph Groupe/Le Sillon
- 02 40 58 91 24

Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, avec de l'encre sans solvants.



« Bonne année 2020 ! »

Le mot de Yannick Fétiveau, Maire

Chères Martipontaines,
Chers Martipontains,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour 2020. Je vous souhaite le meilleur pour cette nouvelle année en espérant que notre pays puisse trouver les ressources pour réunir les Français autour d'un projet commun où chacun trouvera sa place.

À notre échelle, je souhaite à tous les nouveaux Martipontains une belle intégration au sein de notre communauté qui grandit et s'émancipe. Charge à chacun de s'engager au sein du tissu associatif, véritable poumon de notre cohésion communale, ou dans la vie municipale en participant aux différents événements proposés, qui sont autant de possibilités de rencontres. Riche de son passé viticole, notre commune doit continuer sa « mue » sans oublier ses racines où l'humain doit rester la priorité. « L'acceptation du chant du coq » étant sans doute un préalable à notre « bien-vivre ensemble ».

Notre nouvel équipement public, l'Origami, sera le mois prochain à la disposition des Martipontains. Il contribuera à nous rassembler lors de grands moments festifs partagés au bénéfice de liens durables.

Dès à présent, je vous invite à venir découvrir ce très bel équipement lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le **vendredi 31 janvier** à 19h30 ainsi qu'à son inauguration le **samedi 1^{er} février**, à 10h30, à laquelle chacun est aussi le bienvenu. Ce sera l'occasion de remercier tous les partenaires qui ont contribué à la réussite de ce nouvel espace de vie Martipontain. Nous nous retrouverons l'après-midi lors de portes ouvertes animées par nos associations qui s'installeront pour la première fois dans les murs de l'Origami pour nous la faire découvrir en musique, danse ou en chanson.

Fiers de notre passé et confiants en notre avenir, je vous souhaite une bonne année, qu'elle soit belle pour tous les Martipontains.

L'actu en bref



Élections municipales : inscriptions sur les listes

Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars. Pour pouvoir voter, il faut être âgé de 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'UE, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civils ou politiques. Les formalités d'inscription peuvent être remplies au guichet unique d'accueil, ou sur www.service-public.fr

Un jeune ayant accompli ses formalités de recensement n'a pas à accomplir ces démarches puisqu'il est automatiquement inscrit sur les listes à compter de ses 18 ans. Les inscriptions doivent être finalisées au plus tard le 7 février. Les électeurs sont invités à vérifier leur situation électorale sur le site www.service-public.fr. En cas d'état civil incorrect, la situation peut être mise à jour directement sur le site ou par courrier adressé à l'INSEE.

+d'infos : www.mairie-pontsaintmartin.fr

Un repas au château pour les aînés Martipontains

Cette année, 555 Martipontains âgés de plus de 71 ans ont reçu leur invitation au repas des aînés, le 25 janvier à 12h30 au château de la Pigossière. Si vous souhaitez participer, n'oubliez pas de remettre votre coupon-réponse en mairie avant le 17 janvier. Vous n'avez pas reçu votre invitation ? Contactez la mairie au 02 40 26 80 23.

Portes ouvertes des services Périscolaire et Extrascolaire



La Maison de l'Enfance et le restaurant scolaire ouvriront leurs portes, le **18 janvier**, de 9h30 à 12h30. L'équipe sera présente pour vous informer sur les fonctionnements de l'Accueil Périscolaire, la Pause Méridienne et l'Accueil de Loisirs. Le bureau formalités-familles à la mairie sera également ouvert pour l'inscription de votre enfant dans les écoles Les Halbrans pour la rentrée 2020. Pour finaliser le dossier d'inscription, le livret de famille, le carnet de santé et un justificatif de domicile sont nécessaires.



Restaurant scolaire : une tarification solidaire

Le conseil municipal a voté la mise en place, à compter du 1^{er} janvier, d'une tarification solidaire visant à encourager l'accès des élèves des écoles primaires issus des familles les plus modestes au restaurant scolaire communal. Ce dispositif, communément appelé « cantine à 1 € », intervient dans le cadre du plan pauvreté annoncé par le Président de la République le 13 septembre 2018. La commune percevra, au même titre que les autres communes éligibles, une aide partielle d'un montant de 2 €, pour tout repas servi aux élèves des écoles maternelles et élémentaires de la commune. La nouvelle grille tarifaire du restaurant scolaire a été communiquée aux familles ; elle intègre à compter du 1^{er} janvier un tarif de repas à 1 € pour les élèves des écoles élémentaires et maternelles dont les familles ont un quotient familial compris entre 0 et 351€. Selon les projections estimatives, le dispositif pourrait concerner un minimum de 20 familles.



Fin de travaux pour la rue du Pays de Retz !

Le chantier de requalification de la rue du Pays de Retz, démarré fin 2018, est entré dans sa dernière phase de réalisation fin décembre. 14 mois de travaux ont été nécessaires afin de donner une nouvelle jeunesse à cette rue, tout en la modernisant et en la sécurisant.

Après l'application de l'enrobé, le chantier s'achèvera définitivement en janvier par l'installation des derniers éléments de signalétique et la plantation des arbres qui participeront à l'embellissement et la re-végétalisation du centre-bourg.

« Nous sommes à la toute fin de ce chantier d'ampleur, qui a mobilisé de nombreux intervenants pour repenser l'ensemble de cette rue : les réseaux d'assainissements, de télécommunication, l'éclairage public, les aménagements sécuritaires, l'esthétique de la rue... Un travail de coordination a été nécessaire avec les nombreuses entreprises qui sont intervenues. La rue du Pays de Retz sera à l'image des rues de Nantes et d'Herbauges : avec une circulation apaisée, et davantage de sécurité et de confort pour les piétons. » conclut Yannick Fétiveau, maire.



La parole à... Youssef Kamli

Conseiller délégué à la voirie, aux déplacements, aux transports et à la sécurité routière

Axe principal de la commune pour rejoindre l'aéroport et le nord-Loire, cette rue, avant les travaux, voyait passer une moyenne de 5500 véhicules par jour, soit une augmentation de 36% en 3 ans. Il était devenu plus que nécessaire de moderniser la voirie après restauration de l'ensemble des réseaux d'assainissement, mais également de faire tout un travail de modernisation des réseaux d'assainissements, obsolètes et qui présentaient une réelle urgence au regard de leur état général.

Mandat 2019/2020 : le CME accueille ses nouveaux élus



Vendredi 29 novembre, les 16 nouveaux conseillers municipaux enfants de la 5^{ème} mandature se sont réunis en présence de Yannick Fétiveau, maire, Martine Chabirand, adjointe déléguée à l'éducation, la jeunesse et la vie sportive ainsi que Nicolas Bertet, adjoint délégué à la communication et à la vie participative.

Cette année encore, la campagne pour les élections du Conseil Municipal des Enfants a battu son plein pour les CM1 et CM2 de l'école Les Halbrans et de l'école Saint Joseph. Pas moins de 53 élèves se sont portés candidats avec d'ambitieux projets. Au final, 8 enfants de chaque niveau ont été élus pour une année entière. Le Conseil Municipal des Enfants s'est réuni le vendredi 29 novembre, pour une première séance plénière. L'occasion pour les anciens élus de témoigner et pour les nouveaux de prendre la mesure de leur fonction. Ils ont avec beaucoup de sérieux travaillé à la répartition des projets dans les deux commissions : solidarité/citoyenneté et loisirs/événementiels.

Les Halbrans : une extension pour accueillir notre nouvelle population scolaire

Grâce à la dynamique du logement à Pont Saint Martin, nous accueillons de plus en plus de jeunes couples désireux de s'installer dans notre commune au cadre de vie agréable. Cette évolution démographique nécessite l'extension de nos écoles afin d'accueillir les nouvelles générations d'élèves, toujours plus nombreux, dans les meilleures conditions pour favoriser leur apprentissage.

Une concertation avec l'ensemble des futurs utilisateurs

En 2018 et début 2019, le cabinet programmiste Nartheix a collaboré avec la commune et les futurs utilisateurs, afin de définir l'ensemble des besoins pour concevoir un projet adapté aux demandes, tout en respectant le site. Suite à l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre au cabinet "À Propos", en juin 2019, l'architecte a animé, au cours des différentes étapes du projet, des temps d'échanges avec l'équipe éducative pour vérifier l'adéquation entre le projet proposé et les attentes.



3 questions à... Martine Chabrand

Adjointe déléguée à l'éducation, aux activités périscolaires et extrascolaires, la jeunesse et la vie sportive

Comment ce projet a-t-il été construit ?

Les effectifs en constante évolution ainsi que les prévisions sur les années futures ont rendu nécessaire l'extension du groupe scolaire, pour accueillir ces nombreux nouveaux élèves Martipontains. Tout au long de la phase de définition du projet, diverses réunions ont été menées avec les équipes éducatives, les délégués départementaux de l'Éducation Nationale, l'architecte, et les élus. Un comité de pilotage composé de représentants de parents d'élèves et d'enseignants a également été constitué. Il s'agit d'un réel travail participatif, où les demandes ont été écoutées et travaillées ensemble. Le mode constructif rapide et à la fois de grande qualité, la réactivité des services communaux lors des phases d'études et travaux préparatoires au chantier, depuis le mois de juillet, permettront de réaliser les travaux selon un calendrier prévisionnel restreint, et qui se veut le moins contraignant possible pour les écoles.

Est-ce une extension qui respecte les espaces de vie ?

Les deux extensions seront construites sur des espaces à faible potentiel, pour impacter le moins possible les espaces de cour. La

conception du projet a fortement été influencée par la préservation de l'espace arboré central, comme cadre de vie privilégié pour les élèves et les encadrants. La valorisation du végétal étant une priorité pour Pont Saint Martin, un programme de replantation a été arrêté avec le maître d'œuvre et des propositions sont à l'étude avec le service Espaces Verts Environnement sur la partie cour de l'école maternelle. Cela permet également de conserver une zone constructible à proximité des deux écoles, si d'autres besoins se faisaient sentir dans les années futures.

Comment ont été pensés les aménagements ?

Les travaux d'aménagement offriront aux élèves des espaces adaptés et optimisés, afin qu'ils puissent apprendre dans les meilleures conditions. Au total, 6 nouvelles classes d'environ 60 m² minimum chacune verront le jour : 2 à l'école maternelle, et 4 à l'école élémentaire. Deux nouveaux dortoirs de 31 m², des sanitaires adaptés et une passerelle de jonction entre les bâtiments seront aménagés pour le confort des enfants de maternelle, ainsi qu'un préau pour ceux de l'école élémentaire.



LE CALENDRIER DES TRAVAUX

Janvier 2020 :
préparation du chantier

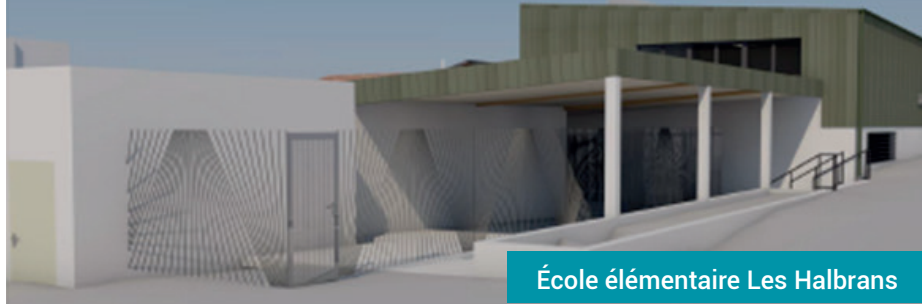
Février 2020 :
démarrage chantier

Début août 2020 :
remise extension école maternelle

Fin septembre 2020 :
remise extension école élémentaire

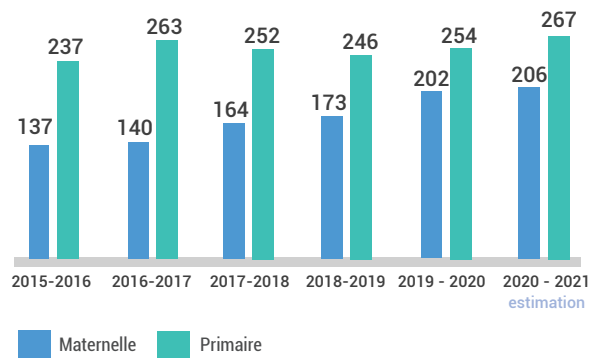
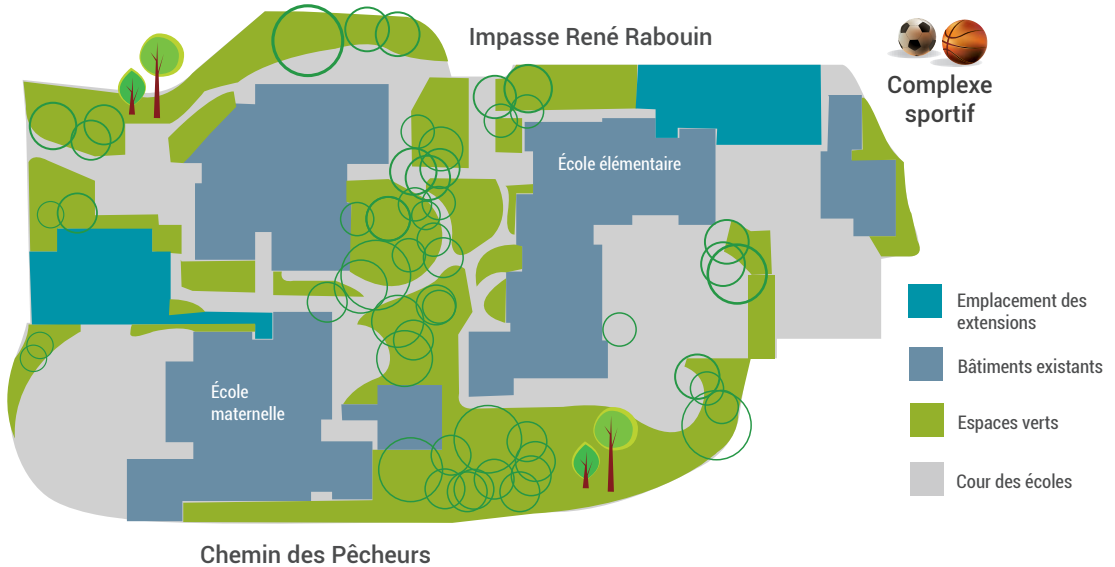


École maternelle Les Halbrans



École élémentaire Les Halbrans

† † †
† † † Cimetière



Des effectifs en constante évolution

À la rentrée 2020-2021, près de 100 élèves supplémentaires auront été accueillis au sein de l'école depuis 2015.

À la reconquête des terres agricoles



La commune travaille avec la Chambre d'Agriculture sur la reconquête écologique du foncier agricole : en d'autres termes, il s'agit de la lutte contre les friches. En effet, depuis une trentaine d'années, les friches ont gagné du terrain un peu partout sur la commune. En cause : le départ à la retraite des agriculteurs, la division extrême du parcellaire (petites parcelles) et aussi la spéculation foncière. Les exploitants en place ont aujourd'hui besoin d'augmenter leur surface pour conforter leur activité et maintenir une agriculture raisonnée visant les circuits courts. Une opération est en cours sur le secteur de La Planchette. Avant l'intervention d'une entreprise de travaux agricoles, la commune a proposé avec l'accord des propriétaires à des particuliers de faire le bois. À ce sujet, une réunion d'information a eu lieu le 16 novembre. Ce chantier bénévole permet de diminuer les coûts de remise en culture et de valoriser le bois de friches (bois de chauffage). Ainsi tout le monde est gagnant !



La renaissance agricole du Marais de l'île

Le Marais de l'île présente une grande diversité d'habitats naturels favorables à la biodiversité. Le recul de l'activité agricole sur le site a entraîné la disparition progressive des prairies humides. Le plan de gestion a pour objectif leur restauration.

En 2018, 3,5 ha d'anciennes prairies avaient pu être remis en état grâce à un contrat Natura 2000. En 2019, c'est à nouveau 3,4 ha de prairies qui ont été fauchées et débroussaillées, et près d'un 1 km de haies taillées dans la tradition et le respect de la biodiversité. Cette opération a coûté près de 16 000 €, pris en charge à 50 % par le Département, 30 % par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et 20 % par la

commune. Pour la préservation du site, le défi de la commune était de faire revenir les éleveurs dans le marais. Le Syndicat de Bassin Versant de Grand-Lieu accompagne financièrement et techniquement les aménagements agricoles en zones humides. Enfin, avec des sécheresses de plus en plus fréquentes, le marais représente l'avantage d'être la dernière réserve de fourrage disponible pour les éleveurs en fin d'été.

Avec l'appui de la Chambre d'agriculture et du Syndicat de Bassin versant et après avis favorable des éleveurs, la commune s'est orientée vers la mise en place d'un commun agricole. Néanmoins, Pont Saint Martin n'a pas vocation à exploiter les parcelles qu'elle possède dans le Marais. Elle a donc délégué l'exploitation des parcelles communales à 3 éleveurs intéressés par la démarche. À l'issue de la période d'exploitation, les aides financières seront redistribuées en fonction de l'activité des éleveurs sur le site. Ce système allège les démarches administratives des éleveurs et donne de la souplesse dans l'exploitation du marais, en permettant d'associer fauche et pâturage sur une même parcelle par des éleveurs différents. Ainsi, le GAEC La Moricière et le GAEC du Canal d'Herbauges ont fauché cet été les parcelles du commun tandis que Boris Pierre a mis ses vaches bretonnes à pâturer à l'automne pour la joie des promeneurs.

Le projet des Jardins du Bourg en détail

Ce projet va permettre la création de 17 logements individuels groupés pour les seniors : 5 T2, 10 T2 bis et 2 T3 avec une livraison prévue en juillet 2021. L'ensemble d'habitats est situé entre la rue de l'Ouche Cartière et la rue de Nantes, à proximité immédiate du centre-bourg, et offrira des locations à loyers abordables pour les seniors. Le chantier démarrera en janvier par la préparation du site, puis viendra le gros oeuvre en mars.



La parole à... Karine Meng

Adjointe déléguée au social et à la petite enfance

Il s'agit d'une démarche inédite, et extrêmement enrichissante pour tous les acteurs ayant participé, en amont, à la définition du projet : les riverains, les élus, les potentiels futurs locataires, les associations, le bailleur social. Un véritable travail en synergie avec la commission a été mise en oeuvre pour trouver ensemble un équilibre au sein de ce quartier. Ce projet s'inscrit dans " l'écosystème " de Pont Saint Martin, et permettra aux seniors de vieillir et de rester le plus longtemps possible en autonomie dans leur logement, tout en étant à proximité du coeur du bourg. Ce projet nous tient à coeur pour le bien-être de nos aînés.

Résidence seniors : la démarche participative au coeur du projet

Lundi 2 décembre, le bailleur social Atlantique Habitation, en charge du dossier, a réuni les potentiels futurs locataires, les élus, et les membres du monde associatif ayant participé aux précédents ateliers participatifs, afin de restituer les idées qui en sont ressorties et présenter le calendrier des travaux.

Démarré en 2016, les Jardins du Bourg sont la résultante de différentes réunions participatives. Deux ateliers ont été organisés par Atlantique Habitation et un comité consultatif a été créé, afin de réfléchir ensemble sur comment créer l'espace de vie et l'optimiser au mieux pour une population senior.

Les différentes réunions ont permis d'axer la réflexion autour de 3 grandes thématiques :

- le vivre-ensemble au sein même de la résidence (se rencontrer autour d'un moment convivial lors de l'emménagement, la création de règles de vie communes autour du partage, de l'entraide, mais sans intrusion, l'organisation de sorties, d'animations, l'entraide entre habitants en fonction des savoir-faire de chacun, l'aménagement),
- les services et la mobilité (l'installation d'un panneau d'informations pour les habitants, organiser des covoiturages, un passage du mini-bus municipal, mettre en place un portage de médicaments...)
- la vie avec les voisins du quartier (organisation d'une fête des voisins, de rencontres avec les jardiniers, les associations, de visites aux habitants de la Roselière, d'ateliers avec les écoles, des aides aux devoirs, de l'entraide informatique...).





La parole à... Nicolas Bertet

*Adjoint délégué à la communication,
la vie citoyenne et participative*

Cette réussite vient s'ajouter à au bilan très positif du Conseil des Sages. Durant son mandat, le conseil a été un précieux organe de réflexion pour les élus. Par leurs propositions, leurs échanges et leurs projets, ils ont contribué à l'amélioration de la vie des Martipontains et à la mise en place d'initiatives citoyennes que nous espérons voir poursuivre dans le temps.

Remise à niveau du code de la route pour les seniors

Le jeudi 12 décembre marquait la fin des sessions 2019 de remise à niveau au code de la route pour les seniors, proposées gratuitement par la Municipalité avec l'auto-école BSP conduite.

Le Conseil des Sages a mené avec brio son projet de proposer une remise à niveau du code de la route aux seniors volontaires de la commune. L'auto-école martipontaine BSP Conduite a ainsi proposé 6 sessions.

"À l'âge où beaucoup voient leurs petits-enfants entrer dans l'apprentissage du code de la route, 77 seniors se sont prêtés au jeu de remettre en question leurs pratiques et leurs connaissances." témoigne

André Variot, référent du projet auprès des Sages. Les volontaires étaient accompagnés de 3 moniteurs dans ces ateliers de révisions.

Sylvain, moniteur intervenant sur les ateliers de remise à niveau, commente : **« J'ai passé un très agréable moment au contact de cette population avec laquelle je n'ai pas l'habitude de travailler. Ils ont été à l'écoute et posaient énormément de questions, contrairement à la jeune génération qui hésite parfois à intervenir lors de l'apprentissage. C'est avec plaisir que je renouvellerai l'expérience. »**

Pour acter leur participation, les participants ont reçu un diplôme symbolique avant d'échanger autour d'un verre de l'amitié, entourés des moniteurs, du Maire, des élus et du Conseil des Sages, tous ravis de cette action fédératrice et citoyenne.

L'état civil

• **NAISSANCES** : Solan Blanche, Robin Roche, Marceau Roche, Axel Ganuchaud

• **MARIAGES** : Adrien Allard et Anne-Gaëlle Figureau, François Lemerle et Sandrine Grasset

• **DÉCÈS** : Didier Garreau, François Jousseaum, Concepcion Charrier, Simon-Pierre Bureau, Marie-Josèphe Guillet, André Mekidech

Les infos pratiques

Médecins : Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

Pharmacies : 3237.

Infirmiers : Centre de soins : 02 40 26 83 88 / 06 45 57 55 96
Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal 02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82

Morgan Langlais - Sabrina Saulnier : 02 44 84 55 75

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile) : 02 40 78 70 25

Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25

CLIC : Sur RDV au 06 25 07 00 62

Point Relais Emploi : 02 51 78 47 83

Conciliateur de Justice : 02 51 70 55 55

Elus d'astreinte : 06 84 62 30 98

• ENSEMBLE RÉUSSIR PONT SAINT MARTIN •

Bonne année 2020 à tous les Martipontains

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous abordons cette nouvelle année qui vient clôturer ce mandat 2014-2020. L'inauguration de l'Origami, le 1^{er} février, marquera l'arrivée de ce bel équipement dans le patrimoine communal.

Sa mise à disposition au service de la cohésion sociale et de l'animation du territoire sera bien réelle pour tous les Martipontains qui fréquenteront l'équipement lors des manifestations organisées par les associations et le service culturel ou bien lors de mariages et autres cérémonies privées.

Après 14 mois de longs travaux, la réouverture de la rue du Pays de Retz, axe majeur de notre commune, permet aux 5500 véhicules/jour en transit d'emprunter une voie sécurisée et embellie laissant aux piétons de larges trottoirs pour se déplacer à pied vers les commerces et les services du coeur du bourg. La rue de la Bourie offre, elle aussi, une nouvelle ambiance au service de la sécurité des mobilités.

Ces trois grandes dernières réalisations de l'année 2019 constituent des investissements majeurs (à hauteur de plus de 7 millions d'euros), qui viennent renforcer l'attractivité de notre commune et la qualité de vie des Martipontains.

Souhaitant le meilleur pour notre commune et notre pays, nous vous adressons nos voeux les plus sincères pour cette année 2020. Santé et bonheur à vous tous et à ceux qui vous sont chers.

Salle de l'Origami :

- voeux du maire, le vendredi 31 janvier à 19h30
- inauguration, le samedi 1^{er} février à 10h30
- portes ouvertes, le samedi 1^{er} février à partir de 14h

• PONT-SAINT-MARTIN AVANCE •

Sécurisons les déplacements dans le centre-bourg

La sécurité des déplacements en centre bourg, notamment des piétons, reste problématique autour de l'église. Cette année, l'accès à la halte nautique pouvait se faire par la porte située au fond de l'impasse des Combes, derrière l'église. La porte était ouverte aux jours et heures d'ouverture de l'activité. Elle est fermée depuis la cessation de l'activité de la halte nautique.

Lors du conseil municipal de fin septembre, nous avons demandé que cet accès soit ouvert à l'année, après concertation bien entendu avec les riverains et le locataire du commerce. Tout le monde connaît la dangerosité du cheminement rue Maurice-Utrillo le long de l'église. Les enfants empruntant ce trottoir pour aller à l'école, les adultes avec des poussettes, les personnes âgées, sont exposés dans ce virage où les croisements des gros véhicules (cars, camions) sont souvent problématiques. Cette accès, par la propriété municipale, permettrait en toute sécurité le passage vers les écoles, notamment des enfants et accompagnants des maternelles. Mais également il profiterait aux riverains du sud du pont de se rendre à la mairie, au marché et commerces. En raison de la pente, la mise aux normes PMR (Personnes à mobilité réduite) demande quelques travaux mais ce n'est pas une raison pour attendre. On peut aussi anticiper sur le projet d'aménagement du coeur du bourg en cours de réflexion.

L'an passé, une lycéenne allant chercher son car sur la place, s'est retrouvée coincée entre le mur de l'église et une voiture montée sur le trottoir pour éviter un camion virant vers le sud. Nous demandons au Maire de tout mettre en oeuvre pour que ce passage soit de nouveau accessible le plus rapidement possible.

Voeux des élus de Pont-Saint-Martin Avance

Les 6 élus PSMA présenteront leurs voeux, pour l'année 2020, aux habitants de la commune, le samedi 25 janvier à 11h, salle Saint Martin. La galette et le verre de l'amitié clôtureront la matinée.



Togarimoq

**DIMANCHE
2 FÉVRIER**

**À 16H
SALLE DES FÊTES**

TO GARIM OQ

CONFERENCE SCIENTIFIQUE
INVENTÉE DE TOUTES PIÈCES ★



L'AGENDA DES ÉVÉNEMENTS À VENIR

- 18 janvier : Nuit de la Lecture, 17h30, Boîte à Musiques du 3^{ème} Lieu
- 18 janvier : Portes ouvertes des services périscolaires et extrascolaires, 9h30-12h
- 25 janvier : Après-midi Jouons Ensemble, 14h30, Boîte à Musiques du 3^{ème} Lieu
- 25 janvier : Repas des aînés, 12h30, château de la Pigossière
- 31 janvier : Voeux de la Municipalité, 19h30 à l'Origami
- 1^{er} février : Inauguration de l'Origami, 10h30-17h, voir p.2
- 2 février : Togarimoq, 16h, salle des fêtes
- 14 février : Augustin sans nom, 20h30, Boîte à Musiques

Mairie de Pont Saint Martin

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin • Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51 - E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

le **lundi, mercredi, jeudi** : de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le **mardi** : de 8h45 à 12h15 (Fermé au public l'après-midi)

Le **vendredi** : de 8h45 à 16h15

Le **samedi** : de 9h à 12h (état civil uniquement)